

PROJET DE VALORISATION FONCIÈRE DE DEUX TERRAINS DE LA CITÉ DU TUMULUS

Concertation préalable à la sortie du domaine public

Le public est informé qu'une procédure visant la désaffectation et le déclassement de deux terrains communaux est en cours à la cité du Tumulus, et est invité à émettre ses éventuelles observations.

Par délibération en date du 22 octobre 2026, le Conseil Municipal a constaté la désaffectation de l'usage public de deux parcelles situées dans la cité du Tumulus.



La commune envisage de faire sortir du domaine public ces espaces résiduels d'une superficie d'environ 900 m² et 1 000 m² qui sont situés en zone urbaine U (constructible) du Plan Local d'Urbanisme. Ces terrains ont vocation à intégrer le domaine privé de la commune en vue d'une future mise sur le marché.

Une concertation auprès du public est alors engagée pour une durée de 6 semaines, du 28 octobre au 27 novembre

Pendant cette phase de concertation, le dossier de présentation du projet comprenant les plans de délimitation des terrains est mis à la disposition des habitants et un registre est ouvert pour recueillir les observations. Celles-ci peuvent également être adressées par courriel à l'adresse contact@cleguerec.bzh

En séance du 9 décembre prochain, le Conseil Municipal dressera un bilan de cette phase de concertation et devra se prononcer sur le déclassement juridique des parcelles.

La municipalité reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Fait à Cléguérec, le 23 octobre 2026

**Le Maire,
M LE FORESTIER**

A handwritten signature in black ink, likely belonging to M. Le Forestier, the Mayor.

